

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTERATURE—BEAUX-ARTS

VOL. 5

MONTREAL, 17 OCTOBRE 1896

No. 107

SOMMAIRE

Deux races, *Pierre Lerouge* — Projets et suggestions, *Educateur* — Uniformité des livres d'école, *Magister* — Exemption de taxes, *Contribuable* — "Business is Business," *Jean-Baptiste* — Les Ecoles séparées aux Etats-Unis, *L'Opinion Publique de Worcester, Mass.* — Le professeur en voyage, *Viator* — La vie drôle : Le crocodile et l'autruche, *Alphonse Allais* — La Société Nationale de Sculpture, *Patriote* — Ça et Là, *Rieur* — L'index défendu par Sarcey, *F. Sarcey* — Poésie : Bonne-Dame, *Jean Richepin*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, franco, à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

DEUX RACES

Le hasard m'amenait dimanche dernier dans le haut de la rue St. Denis, et je remarquai avec une certaine curiosité une foule quasi-processionnelle de personnes fort respectables, qui semblaient accomplir une démarche solennelle.

Dans la foule j'aperçus un visage ami et m'enquis de la destination où tendait ce flot empressé.

— Nous allons au Carmel, me dit celui que j'avais ainsi interloqué.

Après quelques mots d'explications, j'appris qu'il venait de se fonder à Montréal un nouvel ordre religieux (le quantième ?) et que moyennant le cadeau d'un beau terrain exempt de taxes, d'une souscription volontaire d'un montant considérable et d'un secours monétaire permanent, certaines âmes d'élite consentiraient à prier sur les péchés de vous et moi.

En attendant, le monastère qui devait ensevelir leurs prières et leurs méditations

était ouvert à l'inspection du public qui pouvait tâter le matelas, peser le cilice, caresser la discipline et effleurer la haire d'une carmélite.

Car, *business is business* ; on payait à la porte, avant de contempler l'œuvre de la macération, le même prix qu'au Parc Sohmer.

Le tout pour dix cents au bénéfice propre de la communauté, *you know*.

Le *Monde*, journal à bons principes, annonce que dimanche dernier on a fait CINQ à SIX CENTS dollars de recettes chez les Carmélites.

Notre ami Jos Lajoie n'a pas trouvé le même montant dans sa caisse, bien sûr.

Aussi le *Monde* annonce-t-il que l'établissement sera encore ouvert deux ou trois autres dimanches.

Pour qu'on n'en ignore, nous citons textuellement :

« Des milliers de personnes ont profité, hier de l'occasion rare qui leur était offerte de visiter un carmel pour inspecter jusque dans les détails celui de la rue St Denis. Chaque visiteur payant dix sous pour sa visite, il est probable que cinq ou six cents piastres ont dû être recueillies de ce chef pour l'œuvre

« Comme il y a encore du travail pour trois ou quatre semaines au moins, avant que la maison puisse être prête pour occupation, nous nous sommes laissé dire que, les deux ou trois dimanches à venir, le Carmel sera de nouveau ouvert au public visiteur.

Aurea simplicitas !

Et les masses défilait ; grands et petits se tassaient dans les cellules, tâtaient les bois de lit, mesuraient les couloirs, admiraient les uniformes étalés dans les coins la croix rouge sur le fond blanc, emblème sublime jeté en contemplation devant des bavardes de faubourg qui discutaient pour savoir si c'était appliqué à la main ou à la machine.

Toute une journée, le défilé s'est fait,

aussi vide, aussi inepte, aussi inintelligent.

Par contre, le lendemain, descendu en ville, j'admiraient, au pied de la rue St-Gabriel, où s'imprime le journal, le drapeau canadien flottant au grand mât d'un vaisseau de haut bord, le plus beau, le plus grand, le plus imposant de notre port.

A son mât d'artimon se balance une flamme blanche bordée de rouge qui porte ce seul mot : CANADA, mot qui doit faire bondir notre cœur !

Ce *Canada* est le plus joli vaisseau qui navigue sous pavillon canadien ; il égale en vitesse les plus rapides coureurs américains, et son *record* — pour rester technique — est unique dans les annales de notre navigation.

Cinq longs jours durant, de la fenêtre de mon bureau, j'ai vu monter et descendre une foule anxieuse de saluer notre pavillon national, de voir par elle-même cette fleur de notre flotte, de s'enivrer de la joie de fouler quelques instants cette parcelle de notre sol national qui va flotter sur l'immensité des mers.

Mais, que je regrette donc de le dire ! ce n'étaient pas des Canadiens-français qui étaient là ; les Canadiens-anglais ont seuls fait ce pèlerinage national, dont la recette était destinée à une œuvre de charité, au soutien d'un hôpital ; nos compatriotes étaient restés chez eux.

Les Canayens étaient chez les Carmélites

Les Canadiens étaient à bord du *Canada*.

Et voilà les deux races :

D'un côté, le travail, l'ambition, le progrès, l'orgueil national.

De l'autre, la soumission, l'à-quat'pattissement, la niaiserie, la vulgarité.

Que faire ? Que faire ?

PIERRE LEROUGE.

Projets et Suggestions

Les journaux qui s'intéressent à la question éducationnelle ont discuté récemment une proposition faite par M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, à l'effet de créer chaque année des bourses pour envoyer à Paris suivre des cours pédagogiques, les élèves les plus distingués de nos collègues.

L'objet de cette création était de préparer des professeurs pour nos écoles normales, aptes à imprimer aux études dans notre pays une direction plus efficace et plus productive.

N'en déplaise à nos confrères la *Patrie* et le *Herald*, nous n'approuvons pas leur opposition à ce projet.

Il est vrai que cette opposition a pris une tournure politique qui peut expliquer sinon excuser son injustice ; mais, indépendants comme nous le sommes de ces mesquines considérations, nous déclarons approuver la proposition de M. de la Bruère comme nous approuvons tout mouvement ayant pour effet de relever le niveau de l'éducation dans notre province.

Ce n'est pas notre journal qu'on pourra accuser de courtiser le surintendant de l'Instruction Publique, aussi pouvons-nous parler bien librement.

Tout mouvement en vue d'une réforme, d'un progrès quel qu'il soit, a notre appui.

Nous ne craignons rien tant en cette matière que l'inactivité et l'impuissance dont font montre nos chefs libéraux.

Nous aimons mieux un homme qui agit, même s'il se trompe, qu'un homme qui ne fait rien.

En matière d'éducation, l'inaction est le péril.

“ Vous n'êtes pas arriérés, disait M. Steeg au sujet de notre système d'éducation, vous êtes arrêtés ”.

La proposition de M. de la Bruère est discutable ; on peut l'apprécier diversement, mais elle constitue un effort.

La question de l'éducation primaire présente deux faces :

Doit-on la prendre par le haut ou par le bas ?

Faut-il créer d'abord des instituteurs capables, puis leur amener des élèves ?

C'est le plan de M. de la Bruère.

Ou bien faut-il en créant l'obligation et la gratuité de l'instruction, constituer des groupes scolaires importants, qui nécessiteront la création d'instituteurs et leur rémunération suffisante pour engager des jeunes gens de talent à embrasser la profession.

C'est le plan du *Herald* et de la *Patrie*.

Ces deux manières de voir ont leurs adeptes ; elles sont toutes deux dignes d'attention ?

On s'est récrié sur le chiffre de \$750 par an, que l'on se proposait d'attribuer aux boursiers canadiens envoyés à Paris.

Ce montant n'a rien d'exagéré et nous trouvons nos confrères de la *Patrie* bien pharisiens de s'en voiler la face.

Mais il y aurait peut-être moyen de calmer les scrupules.

Ainsi nous lisons dans la *Presse Médicale* de Paris ce qui suit :

“ Dans la province de Québec, l'élément français représente les 4/5 de la population totale, et dans les autres vieilles provinces il forme également une minorité imposante. Aucune de nos colonies, l'Algérie comprise, ne peut être donc mise en parallèle avec ce groupe français.

“ Or, il suffit de jeter les yeux sur les statistiques commerciales publiées en France ou au Canada pour voir que notre commerce n'a pas su profiter de cette situation exceptionnelle, même

depuis quatre ans, date de la signature d'un traité favorable pour les deux nations

"En consultant l'Annuaire statistique du Canada, on voit que les importations anglaises et américaines en livres, brochures, etc., s'élèvent pour l'année 1893 à la somme de 1,100,000 dollars, soit 5.525,000 francs. Il nous a été impossible de connaître les importations de la librairie française, mais, d'après les Canadiens consultés, notre littérature est presque uniquement représentée par des ouvrages religieux de la maison Mame; les ouvrages scientifiques français, ceux de médecine en particulier, sans être introuvables, sont rares et surtout surannés, les éditeurs français n'envoyant, ou les libraires canadiens ne demandant que les ouvrages vieilliss (et, par suite, de mauvaise vente en France).

"Il est certain, qu'étant donné le développement numérique, et surtout le développement intellectuel de la population franco-canadienne dans ces vingt dernières années, il serait facile de créer dans ce beau pays un débouché important pour les produits de l'activité française.

"Or, il n'y a pas de facteurs plus puissants à cet égard que les jeunes médecins qui, après avoir achevé leurs études en France, emporteront sur les rives du Saint-Laurent le souvenir de leurs maîtres français. Ils voudront se tenir au courant du mouvement intellectuel du pays qu'ils viennent de quitter, utiliseront et nos méthodes scientifiques et nos instruments, et nos produits pharmaceutiques.

"Si je n'hésite pas à entrer dans ces considérations en apparence un peu trop commerciales, c'est qu'il paraît nécessaire de favoriser ce mouvement de va-et-vient entre le Canada et la France et que, fort de l'appui aujourd'hui assuré des chefs de l'Enseignement, il faut encore faire intervenir l'initiative privée.

"Nous venons de montrer que nos éditeurs, et par suite nos auteurs, que les fabricants d'instruments scientifiques ou de produits pharmaceutiques sont intéressés directement, matériellement, à l'établissement de ce courant. Rien ne serait plus facile, il semble, d'en assurer le succès en organisant un comité franco-canadien, qui aplanirait pour les jeunes gens canadiens les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour faire un séjour de quelques années dans nos écoles."

Ce qui est proposé ici pour la médecine peut se faire pour l'enseignement.

Nous déplorons que le gouvernement conservateur d'Ottawa n'ait pas accepté d'inclure dans le TRAITÉ français la fran-

chise des livres et productions littéraires de France.

Les conservateurs s'y sont opposés; il y a là une erreur à réparer qui incombe à juste titre à un gouvernement libéral éclairé et surtout français, comme celui de l'hon. M. Laurier.

En échange de cette concession, de l'entrée libre de la librairie française, il n'y a aucun doute que les grands éditeurs parisiens se feraient un plaisir; qui serait profitable pour eux, d'initier nos futurs éducateurs aux méthodes et aux ouvrages français qu'ils vulgariseraient ensuite à leur retour au Canada.

Et la dépense qu'on redoute serait économisée tout en nous assurant les avantages qu'on est en droit d'en attendre et qui ne peuvent pas être niés.

EDUCATEUR.

L'uniformité des livres d'école

Nous avons bien le droit de nous réjouir du progrès incessant que fait l'idée de réforme scolaire dans la province.

On sait que nous avons inscrit au nombre des articles de notre programme :

L'uniformité des livres d'écoles.

C'est un point pour lequel ont lutté successivement le *Canada-Artistique*, le *Canada-Revue* et le REVEIL.

On conçoit avec quelle satisfaction nous voyons le *Nord*, organe du frère d'un de nos ministres provinciaux, dire dans un de ses derniers numéros :

Il est une taxe contre laquelle tout le monde s'insurge, contre laquelle de pauvres ouvriers, de pauvres cultivateurs trouvent à redire avec raison et qu'ils paient à leur corps défendant. Je veux parler des changements de livres dans les écoles.

Je parle avec expérience, et voici ce qui se passe ordinairement au commencement de chaque année scolaire : Tel arrondissement d'école

a une nouvelle institutrice Dès le premier jour voici le petit discours que débite généralement celle-ci : " Mes enfants, il vous faudra telle grammaire, telle arithmétique, telle géographie. Vous aviez, l'an passé, des livres qui traitent de ces matières, mais ils ne valent rien ; croyez-moi, j'ai puisé mon instruction dans les livres que je vous recommande, et ils sont certainement meilleurs ; aussi, il faudra vous les procurer au plus tôt."

Les parents se récrient, les enfants aussi ; mais que voulez-vous, il faut bien en passer par là, et acheter les livres demandés. L'ouvrier pauvre donne quelque piastres, il faut bien que ses enfants s'instruisent ; le cultivateur fait de même et tout le monde se demande s'il va y avoir une fin à ce changement de livres dans nos écoles, car tous les ans c'est à recommencer.

Je parle de nos écoles rurales seulement ; en est-il ainsi de nos écoles des villes ou des centres nombreux de populations ? — Mais, c'est bien pire encore ; c'est là qu'il faut ouvrir la bourse bien large et acheter les livres adoptés par les Révdes S. de la C. N. D., si l'on a des filles, ou des Révdes S. Ste Anne, ou de tout autre congrégation de religieuses enseignantes ; il vous faut les livres adoptés par les Revds Frères de la D. C. si l'on a des garçons, ou de toute autre congrégation de religieux enseignants ; chaque congrégation a ses livres et elle y tient *mordicus*, l'on peut le penser. C'est un véritable abus, l'opinion publique commence à s'éveiller sur le sujet et elle fait bien, il est plus que temps.

Dans quel but toute cette variété de livres d'écoles ?—Les mauvaises langues prétendent que c'est une bonne spéculation de vendre les livres classiques ; d'autres prétendent qu'il faut qu'il en soit ainsi, vu la règle des communautés religieuses etc. En attendant, le pauvre paie et trouve que c'est bien onéreux, il appelle de toutes ses forces le jour où il pourra y avoir uniformité dans les livres classiques et attend impatiemment cette réforme des autorités."

Allons, bravo ! voilà que l'on y vient et que l'on comprend tout ce qu'il y a d'odieux dans l'exploitation dont les parents sont victimes, et qui arrête les progrès de l'éducation.

Le *Monde*, organe personnel de l'hon. M. Nantel, dit à ce sujet :

Cet amas de livres est donc un danger pour

la formation intellectuelle de l'élève, autant qu'un fardeau onéreux pour le père de famille.

Le surintendant et le Conseil de l'Instruction Publique devraient adopter de petits traités bien concis de chaque matière enseignée, qui serviraient pour tout le cours et ils devraient s'efforcer d'en rendre l'usage uniforme.

Ils devraient aussi favoriser d'une manière spéciale, dans la répartition des octrois et subventions, les écoles où les livres seraient prêtés gratuitement aux élèves, comme on le fait pour les adultes des écoles du soir. Les parents n'auraient à payer que les dommages causés par leurs enfants aux livres ainsi prêtés.

Ainsi disparaîtrait complètement la taxe dont se plaint avec raison notre confrère le *Nord* qui n'a fait que répéter tout haut ce que tous les parents disent en maugréant.

Allons, très bien, monsieur le ministre. Il ne manque plus qu'à mettre cela en application.

Soufflez un bon mot dans l'oreille de M. Flynn, le premier ministre, qui semble enfin décidé à faire quelque chose, et on peut bâcler cette question-là en peu de temps.

Il n'y a pas même besoin de mettre la machine législative en jeu pour cela.

Un signe du doigt au Surintendant de l'Instruction Publique, et cela y sera.

Allons, à quand la circulaire ?

MAGISTER.

Exemptions de Taxes

A la dernière séance du Conseil de la Cité, il a été résolu de demander à la Législature de Québec le droit pour la ville

" de taxer les terrains des batisses qui ne paient aucun impôt à la ville."

C'est la suppression des exemptions de taxes qui revient sous une forme mitigée, mais enfin suffisante pour établir un principe.

Le vote sur cette proposition s'est réparti comme suit :

Pour la taxation :

Les échevins Sadler, Harper, Connaughton, Turner, McBride, Savignac, Brunet, Ouhmet, Penny, Prévost, Marsolais, Costigan, Stevenson, Lefebvre, Préfontaine et Rainville. 16

Contre la taxation :

Les échevins Wilson, Charpentier, Dupuis, Dupré, Grothé, Renault, Jacques et Prévost. 8

Allons, voilà de la bonne besogne. Ça marche, ça marche!

Non pas que nous ayons grande confiance dans l'indépendance de la Législature.

Nos bons députés ruraux vont songer à ménager Monsieur le Curé avant de voter cette mesure. Tous ces bons libéraux qui font les bravaches quand il n'y a pas de danger vont courber la tête devant les heudeaux de leur comté, mais n'empêche que nous faisons du progrès, puisque nous avons trouvé à Montréal une majorité d'échevins catholiques pour voter l'abolition des exemptions de taxes.

Le vote est le suivant :

Pour l'abolition : Protestants, 6 ; Catholiques, 10.

Contre l'abolition : Catholiques, 8.

Quelle leçon pour les députés de Québec !

Pour 1895, les propriétés exemptes de taxes se répartissent comme suit :

Eglises catholiques.....	\$3,080,900
Eglises protestantes.....	2,180,500
Institutions de bienfaisance catholiques.....	9,018,180
Institutions de bienfaisance protestantes.....	4,519,100
Presbytères catholiques.....	215,800
Presbytères protestants.....	339,900
Corporation.....	12,160,230
Gouvernement.....	4,066,000
Exempts par règlement.....	373,750

Total..... \$35,954,360

Les terrains sur lesquels s'élèvent ces propriétés peuvent se monter à \$20,000,000, ce qui ferait à 1 pour cent, taux actuel de l'impôt, \$200,000 pour le trésor public.

Avec cela, on pourrait fonder une belle bibliothèque publique, n'est-ce pas ?

Nous allons suivre la marche de cet amendement à la Législature de Québec, et nous en informerons nos amis.

CONTRIBUABLE.

BUSINESS IS BUSINESS

Le *Monde* dit ce qui suit sous le titre de *Remarques judicieuses de M. le Curé Auclair* :

Personne ne sera plus étonné que les paroissiens de St-Jean-Baptiste d'entendre le curé Auclair se plaindre de la générosité des catholiques et de lui voir envier la libéralité des protestants.

S'il y a un homme qui n'ait pas le droit de se plaindre, qui soit tenu à la modestie, et même à la prudence du silence, c'est bien l'abbé Auclair.

Voyons, qu'est-ce que les paroissiens de St-Jean-Baptiste ne lui ont donc pas donné, à l'insatiable abbé Auclair ?

Ne l'a-t-on pas habillé de fourrures de pied en cap ?

Ne lui a-t-on pas donné une voiture ?

Ne lui a-t-on pas donné des chevaux ?

Ne lui a-t-on pas bâti un hospice, — le sien, — l'hospice Auclair ?

Ne lui a-t-on pas fourni une imprimerie ?

Ne lui a-t-on pas donné une salle de spectacle qu'il exploite à son bénéfice ?

Qu'est-ce qu'il veut donc de plus ?

Qu'il le dise, on le lui donnera ; mais après, de grâce, qu'il ne demande plus rien, rien, rien !

JEAN-BAPTISTE.

UN BON CONSEIL

C'est le conseil que donnent à leur parents, amis et connaissances, tous ceux qu'ont soigné un rhume opiniâtre, une toux persistante ou une bronchite chronique, en prenant du BAUME RHUMAL. Si vous voulez être vite et bien guéris, n'en prenez pas d'autre. Popularisé par ses vertus et son prix modéré 25c partout,

Les Ecoles Separees aux Etats-Unis

L'institution des écoles séparées a pour équivalente aux Etats-Unis celle des Ecoles Paroissiales qui est de fondation canadienne.

A l'égard de ces écoles nos lecteurs liront avec beaucoup de fruit l'article suivant de *l'Opinion Publique* de Worcester qui les renseignera sur la situation :

Pourquoi nos compatriotes ont-ils fondé des écoles paroissiales qu'ils entretiennent à leurs propres frais à côté des somptueuses écoles que l'Etat ouvre gratuitement à tous les enfants quelle que soit leur origine ? A cette question bon nombre de personnes seront tentées de répondre : C'est parce que le cathéchisme n'est pas enseigné à l'école publique ; c'est parce que la prétendue neutralité religieuse des écoles officiellement établies masque imparfaitement une forte tendance à protestantiser les élèves, ou du moins à ébranler les convictions que les enfants catholiques puisent au foyer paternel.

Voilà certainement des raisons qui militent en faveur des écoles confessionnelles, et nous n'hésitons pas à dire qu'en ce qui concerne les Canadiens-Français, le but principal des écoles paroissiales est la conservation de la langue française.

C'est un fait généralement admis que chez nos compatriotes, autant et peut être plus que chez les autres groupes nationaux, la perte de la langue maternelle est un acheminement vers la perte de la foi. Travailler à la conservation de notre idiome national c'est contribuer à assurer la perpétuité des traditions qui nous sont chères.

Le réveil patriotique auquel nous devons la fondation de nos sociétés nationales, de nos paroisses, et de nos écoles franco-canadiennes ne date pas d'assez loin que nous ayons pu oublier quels étaient les principaux arguments invoqués en faveur de la création d'écoles confessionnelles fondées et entretenues au moyen de souscriptions dans chacune de nos paroisses. Il suffit de remonter à vingt ou vingt-cinq ans en arrière pour retrouver dans le journaux du temps, dans les discours patriotiques de nos devanciers, dans les délibérations de nos conventions nationales, la preuve que l'enseignement intégral de la langue française était considéré par tous comme l'unique moyen d'assurer la conservation de nos traditions nationales et religieuses.

Le peuple a généreusement répondu à l'appel Les écoles franco-canadiennes ont surgi comme par enchantement et les souscriptions n'ont pas fait défaut. Le peuple a fait sa part. En a-t-il eu pour son argent ? Nos écoles canadiennes soutiennent partout ce qu'elles devraient être ? Nous voudrions pouvoir répondre affirmativement à ces questions.

Malheureusement, la vérité nous oblige à admettre que les résultats n'ont pas toujours répondu à l'attente légitime des amis de notre race. Les causes de cet insuccès partiel sont multiples et nous allons tâcher de les indiquer sommairement. Notre but n'est pas de nous laisser aller aux vaines récriminations. Nous avons tous notre part plus ou moins grande de responsabilité dans l'état de choses actuel, et tous nous avons à lutter contre des circonstances indépendantes de notre volonté. Nous nous bornerons donc à indiquer le mal dans l'espoir qu'un effort commun résultat de la réunion de toutes les bonnes volontés, aura pour effet de remédier aux inconvénients dont nous nous plaignons.

Naturellement, nous aimons à croire que les abus que nous signalons n'affectent pas toutes et chacune de nos écoles franco-canadiennes. Il serait par trop regrettable qu'une semblable règle ne souffrit pas d'exception. Nous ne citerons pas de cas spéciaux, mais la plupart de nos lecteurs trouveront dans leur propre expérience la preuve de ce que nous avançons.

D'abord on n'enseigne pas assez le français et on l'enseigne mal dans certaines écoles. Ce n'est pas toujours la faute des maîtres, c'est invariablement la faute du système adopté. Citons un exemple en passant : l'Etat du Massachusetts est peut-être, de toutes les contrées régies par un gouvernement représentatif, celui où le gouvernement est le plus traassier. La législature de notre Etat compte toujours une multitude de politiciens plus remuants qu'éclairés, toujours prêts à réclamer de vieilles lois ou à en proposer de nouvelles pour le simple plaisir de faire parler d'eux et d'inscrire leurs noms dans un volumineux recueil de décrets indigestes. Cela peut amuser le législateur, mais cela tarabuste énormément le pauvre peuple qui voit disparaître peu à peu les derniers vestiges de la liberté individuelle.

C'est ainsi que l'Etat intervient pour régler les études de nos écoles paroissiales soutenues par nos propres deniers. Dans leurs haute sagesse nos fabricants de loi ont décrété que diverses matières doivent être enseignées en Anglais et en Anglais seulement dans nos écoles

françaises. Ils veulent bien tolérer l'enseignement du français mais c'est à condition que les élèves de nos écoles fassent en même temps, dans l'étude de la langue anglaise et des matières enseignées en anglais, des progrès aussi rapides que ceux des élèves américains des écoles publiques.

Or ces derniers étudient dans leur propre langue et sont dispensés d'apprendre le français.

Renverser les rôles. Exigez des élèves américains, qui ne savent pas un traître mot de français, qu'ils étudient en français tout ce qu'on leur enseigne, laissez les nôtres étudier dans leur langue maternelle et vous verrez quelle figure feront à côté des nôtres les rejetons de la race prétendue supérieure.

Nous savons bien que pareille épreuve ne sera jamais faite, mais nous la mentionnons afin de mieux faire ressortir l'injustice des exigences gouvernementales.

Ici nous sommes tenté de nous demander : De quel droit l'Etat intervient-il dans le programme d'écoles qui sont entretenues sans sa participation par des citoyens qui payent déjà leur quote-part de l'entretien des écoles publiques ? Nous laissons aux constitutionnalistes le soin d'élucider cette question.

Bonnes ou mauvaises les lois doivent être respectées. On doit leur obéir tant qu'elles restent en vigueur, mais cela ne dispense nullement le citoyen du devoir qui lui incombe d'user de toute son influence pour les faire amender ou abroger.

Tous les Etats ne sont pas aussi tatillons que le Massachusetts. Malheureusement, le zèle excessif de certains anglomanes n'attend pas toujours l'intervention tracassière des gouvernements pour devancer les désirs des assimilateurs. Conséquence : nos élèves sont surmenés. C'est surtout chez nous que le système que les Anglais appellent *cramming* fait des victimes. On surcharge les élèves de livres au risque de les éreinter.

Il faut coûte que coûte que les élèves paraissent avoir fait autant de progrès dans leurs études anglaises que ceux qui fréquentent les écoles publiques. Pour y arriver on leur fait apprendre par cœur, toujours en anglais, l'arithmétique, la grammaire anglaise, l'histoire des Etats-Unis, la géographie, etc., etc. Si les élèves ne comprennent pas ce qu'ils récitent comme des perroquets, tant pis pour eux. On leur surcharge la mémoire de mots et de sons qui n'ont aucune signification pour eux.

Dans certaines écoles réputées françaises et exclusivement fréquentées par des élèves canadiens, c'est à peine si l'on enseigne le français une heure par jour. On s'est imaginé qu'il fallait à tout prix faire apprendre par cœur, en anglais, naturellement, les définitions de la grammaire anglaise, à des élèves qui ne comprennent pas tout ce qu'ils lisent. On ne sait pas que dans les écoles primaires anglaises, on se borne à enseigner l'épellation aux élèves jusqu'à ce qu'ils soient en huitième année.

L'élève canadien qui apprend la géographie en anglais, outre qu'il sera très mal renseigné sur son pays d'origine, fera rire de lui chaque fois qu'il s'avisera de vous parler géographie en français. Pour lui, les mots *Antilles*, *Cordillères*, *Anvers* *Livourne*, *Brême* *Varsovie*, etc., n'ont pas de sens, mais il vous parlera des Indes de l'Ouest, des Andes (prononcé Andiz) d'Antwerp, de Leghorn, de Bremen, de Warsaw, etc.

En ce qui concerne l'histoire, c'est encore pis. Ce qu'on le force à apprendre en fait d'histoire est tout juste ce qui lui convient pour lui inculquer des préjugés contre sa propre nationalité. Et vous vous étonnerez qu'il soit après cela assez ignorant pour rougir de sa langue et de sa nationalité. Mais vous avez payé pour cela ! On plutôt vous avez payé pour obtenir un résultat diamétralement opposé à cela et voilà ce qu'on vous a servi.

Sous prétexte d'accélérer les études anglaises de votre fils on l'a retardé dans ses études tant françaises qu'anglaises. En s'adressant à son intelligence dans la langue qu'il comprenait le mieux on l'aurait préparé à saisir les rapports entre le génie des deux langues. En lui enseignant d'abord la grammaire française, on l'aurait préparé à comprendre la grammaire anglaise.

On a voulu mettre la charrue devant les bœufs et l'élève est devenu un être déclassé ne sachant ni l'une ni l'autre de deux langues qu'il aurait pu apprendre à fond si le simple gros bon sens eût présidé au choix de ses études.

Nos écoles paroissiales ont été créées dans un but patriotique, il ne faut pas qu'elles deviennent un instrument de dénationalisation. S'il en était ainsi le patriotisme nous ferait un devoir de les abolir. Il faut qu'elles soient à la hauteur des écoles publiques et pour cela il est nécessaire que l'enseignement se donne dans la langue des élèves qui les fréquentent.

L'OPINION PUBLIQUE,

Le Professeur en voyage

Le professeur Tardivel continue ses pérégrinations mais ses lettres perdent beaucoup de leur suavité. Il est temps que nous arrivions au grand acte, au fameux congrès de Trente, qui nous fournira espérons-le, quelques notes d'intérêt réel. En attendant, suivons les divagations de ce réformateur ambulante.

M. Tardivel commence à s'apercevoir que la France n'est pas si prétrophobe qu'on le dit. C'est un aveu bon à noter et nous le notons :

Cependant, on dirait qu'il y a, sinon un commencement de retour vers la religion, du moins une modification des esprits à l'égard du clergé. Les prêtres ne sont guère plus insultés dans les rues *comme ils l'étaient à chaque instant autrefois*. Ils peuvent circuler librement, mêmes dans les quartiers les *plus réfractaires*.

Enfin, on admettra que l'éducation laïque, gratuite et obligatoire a du bon.

Autrefois les prêtres étaient insultés, maintenant ils ne le sont plus, même dans les quartiers les plus réfractaires.

Voilà donc la République qui joue un rôle de pacificatrice.

Qui eût jamais pensé voir Tardivel lui rendre cet hommage ?

Le passage le plus intéressant de cette lettre de Tardivel est le suivant que nous donnons *in-extenso* :

“ PARIS, mercredi le 16. — Quelques-uns pré, tendent, paraît-il, — cela même a été imprimé, m'a-t-on dit — que Mlle Vaughan est tout simplement madame Léo Taxil !! Eh bien ! je suis allé faire une visite à M. Taxil, hier, et j'ai vu madame Taxil. Je puis vous certifier qu'elle ne ressemble, ni de près ni de loin, aux portraits qu'on a publiés de miss Diana.

Peut-on être plus jobard que cela ? Mme Léo Taxil ne ressemble pas aux portraits *qu'on a publiés* de miss Diana ; donc ce n'est pas elle qui est l'auteur des écrits attribués à Diana.

Et voilà pourquoi votre fille est muette. Puis comme conclusion M. Tardivel, cet enquêteur distingué, s'écrie :

“ Décidément ceux qui ne veulent pas croire à l'existence de Mlle Vaughan devront trouver autre chose.

O logique ! tu es une vertu !

Mais, vous figurez-vous bien Tardivel pinçant le genou à Mme Léo Taxil au sein de la vieille librairie d'où sortirent le *Couvent de Gomorrhe* le *Dictionnaire Rigolo-Clérical*, le *Capucin enflammé*, les *Amour de Pie IX*, les *Lettres Amoureuses d'un ignorantin à son élève*, toutes productions de l'excellent M. Taxil ?

Quel tableau ce serait à donner en prime aux abonnés de la *Vérité*.

Voilà qu'il est minuit. La pluie tombe toujours tristement en pays prussien. comme elle tombait en pays belge et dans le beau pays de France.

Nous autres qui avions toujours cru qu'il pleuvait de la même façon dans tous les pays !

Tardivel, lui, avait des doutes.

VIATOR.

LA VIE DROLE

LE CROCODILE ET L'AUTRUCHE

FABLE SUD-AFRICAINE

Il y avait une fois un crocodile qui sommeillait au bord d'une rivière.

Vint à passer une autruche, une belle autruche, stupide de cerveau et fière des superbes plumes qu'arborait son derrière.

Quand elle aperçut le crocodile :

— Te voilà, toi, grand vaurien ! dit-elle avec l'insolence des volatiles de sa caste.

Vexé de cette désobligeante interpellation et furieux d'être ainsi réveillé inutilement, le crocodile répondit sur le ton de l'aigreur :

— D'abord, vous commencez à me raser, vous, avec vos façons de parler allig à tort et à travers : sachez que je ne suis pas un *un grand vaurien*, mais bien un *grand saurien*, ce qui n'est fichtre pas la même chose !

— *Vaurien* ou *saurien*, peu importe. Vous n'en êtes pas moins un des plus vilain moineaux

de toute la zone. Dieu, que vous êtes laid, mon pauvre ami !

Et en faisant ces mauvais compliments au saurien (car le crocodile est bien un *saurien*), la ridicule autruche se tournait et se retournait pour faire admirer les magnifiques plumes de son postérieur.

A ce moment, un nuage de poussière apparut à l'horizon :

Alerte, alerte, fit le crocodile complaisant, voici venir des chasseurs d'autruches ! Filez ma belle amie, ou gare les balles de ces messieurs ! Quant à moi, ma laideur est ma sauvegarde.

—Le fait est, répondit l'autruche, qu'on n'a aucun intérêt à vous tuer, vous, et à s'emparer de votre queue pour la mettre sur les chapeaux des belles dames anglaises, comme on fait de la mienne.

Au lieu de s'attarder à cette dernière insolence, l'autruche aurait mieux fait de filer, car au même instant, une balle venait la frapper en plein cœur.

Le crocodile eut, aussi, un grand tort, celui de se réjouir de ce résultat, car le bruit qu'il produisit en se frottant les mains, fit se retourner un des chasseurs.

Une balle dans l'œil le foudroya.

Quelques mois après ces événements, dans un grand magasin de New-Bond-Street, une jeune femme, d'une rare élégance, extrayait de son portefeuille des bank-notes pour payer des plumes d'autruche qu'elle venait d'acquérir.

Or ce portefeuille était fabriqué avec la peau de notre feu crocodile, et les riches plumes ne provenaient point d'un autre croupion que celui de notre regrettée autruche.

MORALITÉ

Soyez vilain ou soyez beau,
Pour la santé, c'est kif-kif bouricot.

ALPHONSE ALLAIS.

C'EST LAMENTABLE

Rien n'est plus pénible de voir de pauvres poitrinaires le corps secoués par de continuelles quintes de toux, épuisés, lamentables . . . Cependant avec quelque de BAUME RHUMAL le merveilleux spécifique français, ou leur procureront un immense soulagement, et, parfois la guérison dans des cas réputés incurables, comme cela est arrivé encore tout récemment. 25c la bouteille partout.

Société Nationale de Sculptura

Nous recevons du directeur de la Société Nationale de Sculpture de Montréal la lettre suivante qui causera, nous en sommes sûr, la plus vive satisfaction parmi tous ceux qui ont appris l'heureux dénouement de la malveillante poursuite instituée devant nos tribunaux contre cette vaillante société, au moment même où elle inaugurerait une œuvre patriotique qui est aussi une œuvre de reconnaissance pour le regretté chef libéral de la province de Québec, l'honorable Honoré Meercier.

Voici cette lettre :

Monsieur le rédacteur,

Le quinze septembre dernier, le président et le gérant de la Société Nationale de Sculpture étaient assignés à comparaître en Police Correctionnelle sous l'inculpation de complicité de manœuvres frauduleuses.

La plainte était portée par un nommé James Malouin et nous nous sommes mis spontanément à la disposition du Parquet.

Deux jours après l'ouverture de l'instruction, notre dénonciateur nous a fait parvenir la déclaration que voici :

PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Montréal }

Je, soussigné, James Malouin, qui ai fait une plainte contre MM. H. Lemire et J. E. Clément, président et gérant de la Société Nationale de Sculpture, les accusant d'avoir comploté ensemble pour frauder le public au tirage du 2 septembre courant, déclare solennellement ce qui suit, savoir :

Que lorsque j'ai fait ma plainte susdite, j'étais faussement sous l'impression que le tirage avait été fait irrégulièrement et frauduleusement ; je suis cependant obligé de déclarer, en justice pour les accusés, que je suis maintenant convaincu que je faisais erreur et que le dit tirage a été fait honnêtement et régulièrement.

Et je fais la présente déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la preuve en Canada 1893.

(Signé) JAMES MALOUIN

Déclaré devant moi à Montréal, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent quatre vingt seize.

(Signé) P. MAINVILLE

C. O. S. D. M.

Nous n'avons pas à cette époque voulu rendre public ce document qui constituait pour nous une exonération complète.

Confiants dans la justice de notre cause et dans l'équité de nos tribunaux nous n'avons voulu recevoir que d'eux seuls la justification et la réhabilitation qui viennent de nous être solennellement accordées sans que nous ayons même eu besoin de faire connaître la turpitude de nos accusateurs.

Depuis son existence, la Société Nationale de Sculpture n'a cessé de susciter l'envie et la jalousie dans son entourage. La confirmation de nos lettres patentes a été entravée délibérément par certain avocat dont le nom figure actuellement dans un procès retentissant et que soudoyait un de nos concurrents. Des documents existent à Québec pour prouver ces agissements plus ou moins louches qui ne nous ont cependant pas empêché d'obtenir notre charte, mais dont l'échec pèse toujours lourdement au cœur de nos adversaires comme le montrent leurs indignes manœuvres qui viennent d'échouer si misérablement.

La justice a parlé, ; elle s'est prononcée sur la parfaite inanité des accusations portées contre nous. Nous triompherons avec modestie ; mais vous nous permettez, monsieur le Rédacteur, de remercier par votre entremise les amis dévoués et le public fidèle qui n'ont cessé, pendant cette période difficile de nous prodiguer les marques de leur sympathie, de leur confiance et de leur estime.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur, nos bien sincères salutations.

(Signé)

H. LEMIRE.

J. E. CLEMENT.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette chaleureuse protestation de la part des organisateurs du fond d'érection du Monument de l'honorable Monsieur Mercier ; c'est avec plaisir que nous les voyons décidés à tenir leurs engagements auprès de Madame Mercier et de sa famille, en dépit de toutes les persécutions et de toutes les entraves. La Société Nationale de Sculpture a pensé avec sagesse qu'il ne suffisait pas de songer aux morts, mais que ceux laissés sur cette terre pour pleurer notre chef devaient avoir leur part de notre sollicitude ; elle s'est engagée formellement en dehors de tout *alea* du tirage, à remettre à Madame Mercier une somme fixe qui lui sera comptée en toute circonstance, et qui servira à défrayer les frais d'éducation des fils du grand homme défunt et à épargner à ceux qui lui survivent, les angoisses de l'infortuné.

La tâche entreprise par la Société Nationale de Sculpture est noble et patriotique, elle a l'appui de toute la portion honnête et reconnaissante de notre province. Nous souhaitons plein succès à son œuvre réparatrice que nous tenons à encourager de toutes nos forces.

ÇA ET LA

On lit dans la *Presse* :

"Seattle, Wash.," 13 — Cent cinquante personnes sont arrivées de Yukon, — Alaska, — à bord du "Lakmé", dimanche soir, avec \$200,000 en poudre d'or.

Deux des prospecteurs étaient des Sœurs du Bon Pasteur. Elles ont vendu ici leur poultre d'or qui, pense-t-on, leur a été donnée par les mineurs.

Il ne manquait plus que cela.

Si les bonnes-sœurs commencent à trafiquer sur la poudre d'or!

L'œuvre de nos collègues classiques :

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

M. C. E. Souturn, agent commercial canadien à *Norway*, a fait au département du commerce un rapport très satisfaisant des progrès du commerce entre le Canada et les contrées scandinaviennes (!)

Il dit que les produits du Canada sont fort estimés en Scandinavie, et que plusieurs négociants se disputent les agences canadiennes. Il ajoute que depuis son dernier rapport, il a placé sur le marché une demi-douzaine de chars chargés d'avoine moulée (!) D'autre part, plusieurs marchands ont fait un excellent placement des marchandises canadiennes qu'ils avaient à leur disposition. M. Souturn dit qu'il serait avantageux pour le producteur canadien d'étamper (!) son nom sur sa marchandise, Durant les quelques derniers mois, une manufacture d'Ontario a expédié en Scandinavie une grande quantité de farine de blé d'inde. Les pommes sont en demande à *Norway*.

Evidemment ce glorieux fruit de nos incomparables maisons d'éducation se figure que *Norway* est une ville et ignore qu'il y a un pays du nom de Norvège.

L'INDEX DEFENDU PAR SARCEY

Dans le *Matin*, M. Sarcey, à propos des gens qui critiquent la mise à l'Index du dernier livre de Zola, dit sensément :

“ Il me semble que ces doléances sont bien vaines, et, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque peu bébêtes.

“ C'est que, dans le mode laïque, personne ne sait ou juste ce que c'est que l'Index, et comme il fonctionne.

“ Un évêque s'aperçoit qu'un livre renferme des choses contraires à la foi ou aux mœurs. Il l'examine avec soin ou le fait examiner par une commission d'hommes calmes et capables. Ainsi éclairé, il défend à ses diocésains de lire ce livre.

“ Il le défend, vous m'entendez bien, sous des peines exclusivement spirituelles. Ni prison, ni amende, ni correction matérielle d'aucune sorte. Ce livre vous met dans le péril de perdre la foi ; c'est le plus grand de tous les malheurs. Je vous défends de vous y exposer ou d'y exposer ceux qui dépendent de vous ; si vous méprisez mes prohibitions, vous en rendrez compte à Dieu.

“ Voilà l'Index de l'évêque.

“ L'Index prononcé directement, par la Congrégation romaine, est précédé des mêmes motifs et basé sur les mêmes mobiles. Le Pape, gardien de la foi dans le monde, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelques mains qu'ils soient partis. On lui défère un ouvrage qui vient d'être publié et qui fait du bruit dans le monde. On lui demande : Faut-il le lire ? Pouvons-nous le lire ? Il répond après un long examen : Non, mes enfants, vous ne devez pas le lire, car vous pourriez y compromettre l'intégrité de votre foi et de vos mœurs.

Eh bien ! est-ce qu'en parlant ainsi le Pape n'use pas d'un droit incontestable ? ”

Et M. Sarcey ajoute :

“ Mais ce droit que vous refusez au Pape nous l'avons tous dans la sphère de notre action et nous l'exerçons comme il nous plaît.

“ Est-ce que moi, par exemple, je ne suis pas dans le feuilleton dramatique une manière de pape au petits pieds ? Il a parmi mes lecteurs un certain nombre de braves gens qui ont con-

fiance dans mon jugement et dans ma probité. Quand je leur dis : ‘ Vous savez, cette pièce-là est ennayense ; n'allez pas la voir, ’ que fais-je autre chose que de la mettre à l'*index* ?

Cet *index*, mon Dieu ! vaut ce qu'il vaut ! Parmi les fidèles, quelques uns se hasardent tout de même à lâcher leurs six francs et s'ils les regrettent ensuite je suis en droit de leur dire : C'est bien fait, il ne fallait pas y aller ! Quand à ceux qui ne croient point en ma parole ils ne tiennent naturellement aucun compte de ma défense qui pour eux n'existe pas. Car les uns ne l'ont pas lue, les autres s'en moquent.

Pourquoi ce qui est naturel chez un simple critique semble-t-il monstrueux chez le pape ? Je tâche de protéger ce que je crois être le bon ; il tâche de protéger ce qu'il estime être la vraie foi. Je demande pour lui la même liberté que je pretends pour moi.

J'en use du mieux que je peux ; lui aussi, j'imagine.

Il a pourtant, dans sa partie, un grand avantage sur moi. C'est que moi, j'ai beau me connaître en théâtre, il y a un grand nombre de lettrés ou d'amateurs qui sont tout aussi experts que je puis l'être et qui, ayant d'autres goûts que les miens, sont bien venus à river mon clou. Le Pape, lui, ne saurait, en matière de foi, trouver de contradicteur, puisqu'il est le maître de la foi, puisqu'il est la foi même.”

F. SARCEY.

Nous lisons dans un journal de Québec :

Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs se sont introduits dans le presbytère de St-Marie de la Beauce. Ils ont enlevé les pantalons et la soutane du curé Feuillault ainsi qu'une quarantaine de dollars.

Ils étaient à opérer lorsque le réveil-matin du curé les a dérangés à quatre heures. Ils se sont enfui au plus coupant, laissant ouvertes portes et fenêtres. Le curé n'a pas eu connaissance de rien. Ce n'est qu'à son réveil, causé par le froid, qu'il a constaté le vol.

Était-il couché tout habillé ?

* * *

Un peu de bonne volonté chez nos abonnés nous obligerait en ce moment,

BONNE-DAME

C'était à la mi-nuit, le vendredi, treizième jour du mois des naissances, que le moine noir chanta sa dernière chanson, dont fut soulevée jusqu'au délire l'âme des Enfants-Perdus conduits à la conquête du Paradis-Retrouvé.
(*Les chroniques rouges, II. 7.*)

I

Ayant nom Bonne-Nouvelle,
Était dame de beauté,
Et d'un et d'autre côté
Cueillait à pleine javelle
Les soucis et les chagrins
Aux piteux et mal-en-grains.

Les mots de sa bouche ouverte
Coulaient en douces liqueurs
Où les plus sinistres cœurs
Buvaient l'espérance verte,
Ragaillardis et chantants [temps
Comme au temps de leur prin-

Telle une mine d'or jaune
Prodiguée à tous les vœux,
La clarté de ses cheveux
Aux regards faisait l'aumône.
Le moins garni du gousset
A la voir s'enrichissait.

Elle n'avait pour toilette
Qu'une robe de deux sous ;
Mais l'air qui passait dessous
Se changeait en cassolette,
Et, rien qu'à baiser sa main,
Fleurait l'ambre et le jasmin.

Au plus dégoûté de vivre
Vivre redevenait cher
En respirant cette chair ;
Et gai, fort, plein de sève, ivre,
On remarquait de l'avant
Pour la humer dans le vent.

Fût-on las à rendre l'âme,
On allait, suivant ses pas,
N'importe où, jusqu'au trépas,
A travers tout, fleuve ou flamme,
Neige ou soleil, soif ou faim,
Mais dans l'extase, et sans fin.

Car, prude femme et démente,
Elle avait pour tous les gueux,
Les navrés et les fougueux,
Des yeux de mère et d'amante,

De ces yeux où l'on se fond
Avant d'en trouver le fond ;

Car l'azur de ses prunelles
Était un ciel tendre et fol
Et souf, qu'emplissait le vol
D'alouettes éternelles
Montant aux séjours élus
D'où l'on ne redescend plus.

II

Précédé d'oiseaux funèbres
Et de nocturnes félins,
Sous les treize astres malins,
Voici, vêtu de ténèbres
Et casqué d'un éteignoir,
Surgit un cavalier noir.

La monture fume et saigne,
Poil mouillé, mors écumant.
C'est une vieille jument
Ladre, efflanquée et bréhaigne,
Les crins rongés de mal-roux,
Les yeux crevés faisant trous.

Sur ses quatre jarrets maigres
Elle halte en chauvissant ;
Et l'homme, d'un rude accent
Coupé par des rires aigres,
Dit, les deux poings aux arçons :
" Ho ! la garce et les garçons !

" Vous en prenez à votre aise,
" Tandis que je souffre ! Assez !
" Ah ! ah ! les jours sont passés
" De faire la bouche en fraise.
" Vous la ferez, mes amis,
" Comme moi, quand je vomis."

Et soudain, d'un coup de hache,
A la dame il fend le front,
Saute à bas, d'un geste prompt
Par les chevilles l'attache
Au bacul de la jument,
Puis, hop ! Au galop ! Gaiment

Et déjà remis en selle,
Sur deux éperons plantés
Dans les flancs ensanglantés
De la jument qui chancelle,
Il traîne par les chemins
Le corps sautant sur ses mains.

Et de l'une à l'autre joue
La peau s'écorche aux cailloux ;
Avec de hideux glouglous
La bouche boit de la boue ;

Et sur le silex coupant
L'azur des yeux se répand ;

Et courant par tout le monde,
A travers les cris aigus
Des fous à jamais vaincus,
Le triomphateur immonde
Hurle en enragé qui mord :
" Mort ! Mort ! Mort ! Le Rêve
[est mort !]"

III

Là-bas, au bout de la terre,
Là-bas, loin de ses amis,
Le cadavre, qu'on a mis
Sur un rocher solitaire,
N'a plus assez de lambeaux
Pour attirer les corbeaux.

Ce n'est qu'une vague loque
Qui flotte autour d'os séchés,
Et qu'à flocons éméchés
L'aile des vents effiloque
Et sème en brins amaigris
Mangés par les lointains gris.

Encore un juin d'or qui passe,
Encore un hiver bisant,
Et ce qui reste à présent
Sera fondu dans l'espace.
" Bonne-Dame que j'aimais,
" Est-ce fini pour jamais ?

" Bonne-Dame, hélas ! regarde.
" Ton bourreau, c'est notre Roi.
" Le glaive de son effroi
" Est entré jusqu'à la garde [tu.
" Dans nos cœurs meurtris sans ver-
" Bonne-Dame, où donc es-tu ?

"—Où je suis ? Dans ta cervelle.
" On me croit morte, et j'y dors.
" Au fond des noirs corridors
" Viens chercher Bonne-Nouvel-
" Et toujours la trouveras [le,
" T'ouvrant sa bouche et ses
[bras."

Et las comme un patriarche,
Mais aussi frais qu'un enfant,
Malgré le Roi triomphant,
Vers elle il se mit en marche ;
Car il était de ceux-là
A qui tout croire est gala.

Or, pour qu'elle se révèle,
La Dame aux yeux-paradis

Où sont bénis les maudits,
La Dame Bonne Nouvelle,
Que faut-il ? Ça (tevez-vous ?)
Qu'ont les petits et les fous

Lui, l'avait. Et de la cendre
Bonne-Nouvelle à sa voix
Se dresse, et comme autrefois
Parmi nous va redescendre,
Otant soucis et chagrins
Aux piteux et mal-en-grains.

IV

O grande ressuscitée,
O Bonne-Dame des jours
Que l'ou espère toujours,
Reste, pour mon cœur d'athée,
Dans notre nuit de douleur
La dernière étoile en fleur.

JEAN RICHEPIN.

Une bonne et grosse commère
s'assied, l'autre jour, à côté du
médecin de son pays.

Sur la banquette, l'homme de
l'art avait déposé ses lunettes,
qui disparaissaient sous les ron-
deurs de la paysanne.

Celle-ci de se relever aussitôt.

— O! pardon, monsieur le
docteur, je les avais pas vues...
j'espère qu'elles ne sont pas cas-
sées, vos lunettes ?

— Tranquillisez-vous, bonne
dame, réplique le médecin, elles
en ont vu bien d'autres !

En dépit des exigences créées
par le fait que le Parc Sohmer
n'est plus ouvert le dimanche,
Messieurs Lavigne et Lajoie
trouvent encore le moyen d'avoir
des attractions inconnues, origi-
nales et curieuses. Aussi les
habités du Parc ne s'en plain-
gnent pas et lui continuent leur
patronage.

Nous croyons savoir que l'on
aura bientôt l'occasion de voir
un magnifique panorama histo-
rique et amusant. C'est encore

un excellent moyen d'éduca-
tion, et Dieu sait que dans la
pénurie d'établissements d'éduca-
tion où nous nous trouvons,
il est bon de rencontrer quel-
quefois, au dehors, des endroits
où l'on puisse tout en s'amusant,
s'instruire à bon marché.

PIERROT.

La saison des receptions

Nous voici revenus à l'époque où
chacun ouvre tout grand son salon
aux amis. La musique et les pianos
vont se faire entendre de tous côtés.
Si vous chantez n'abordez votre grand
morceau sans avoir une voix claire :
mettez-vous en puissance de tous vos
moyens en prenant quelques doses de
BAUME RHUMAL avant de partir
de chez vous et vous pourrez affronter
la critique.

Il se vend partout 25 le flacon.

Wanted—An Idea Who can think
of some simple
thing to patent?
Protect your ideas: they may bring you wealth.
Write JOHN WEBBERBURN & CO., Patent Attorneys,
Washington, D. C., for their \$1,800 prize offer
and list of two hundred inventions wanted.

Chemin de Fer l'Intercolonial

RAILS D'ACIER

DES SOUMISSIONS cachetées
adressées au soussigné et marquées
à l'extérieur "Soumissions pour Rails"
seront reçues jusqu'à LUNDI, le 21
SEPTEMBRE courant, les personnes
désireuses d'acheter le tout ou une par-
tie d'un lot de douze cents tonnes de
rails en acier et attaches de seconde
dout on peut encore très bien se ser-
vir.

Les personnes qui feront des offres
diront la quantité, le prix par tonne
de 2240 livres, l'époque qu'elles en prend-
ront possession et la gare sur le che-
min de fer de l'Intercolonial où elles
veulent que les rails soient déposés.

Le département ne s'engage pas à
accepter la plus haute ni aucune des
soumissions.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Moncton, N. B., 4 Septembre.

Wanted—An Idea Who can think
of some simple
thing to patent?
Protect your ideas: they may bring you wealth.
Write JOHN WEBBERBURN & CO., Patent Attorneys,
Washington, D. C., for their \$1,800 prize offer
and list of two hundred inventions wanted.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre
sang est impur. Autant s'attendre à
ce que la salubrité d'une ville soit
parfaite avec de l'eau sale et un drainage
défectueux, comme de s'attendre à ce
qu'une pièce de mécanique, comme la
charpente humaine, soit en bon ordre
avec un sang impur circulant même
dans les plus petites veines. Savez-vous
que chaque goutte de votre sang passe à
travers le cœur et les poumons toutes les
deux minutes et demie; et que, sur son
passage, elle fait les os, les muscles, la
cervelle, les nerfs et les autres solides
et les autres fluides du corps? Le sang
est le grand nutritif, ou, comme l'appelle
la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le
sang n'est pas pur et parfait dans ses
vaisseaux, vous souffriez d'aussi in-
descriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent
coudées au dessus de tout autre Alté-
ratif et de toutes autres Médecines
pour le Sang. Comme preuves, lisez
ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit:
"Pendant les 25 dernières années j'ai
vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans
mon opinion, les meilleurs ingrédients
pour la guérison de toutes les maladies
provenant de l'impureté du sang sont
contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave.,
New-York, dit: "Comme épurateur du
sang et régénérateur du système, je n'ai
jamais rien trouvé qui égale la Salsepa-
reille d'Ayer. Elle donne entière satis-
faction."

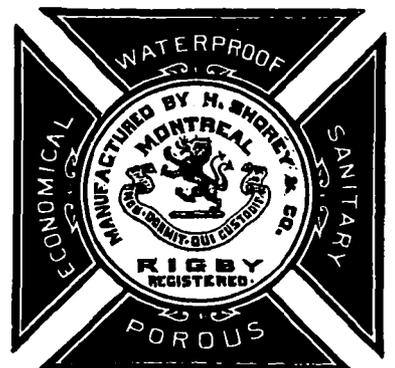
La Salsepareille d'Ayer prouve égale-
ment son efficacité dans toutes les formes
de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons
rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de
Lumbago, de Catharre, &c.; et est, consé-
quemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au
tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers,
Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell,
Mass., États-Unis. Prix, \$1: six flacons, \$6.
Valant \$5 le flacon.



TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||
||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de not agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,

AGENT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

Arthur GLOBENSKY,
 AVOCAT.
 1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
 AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place
 d'Armes, Chambres 315 et 310.
 Téléphone 22 43

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

Spécialité de 1615 rue Notre-Dame
 Publications Artistiques et Littéraires.
MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
 Commercial, (limitée), et publié par Aris-
 tide Filletteau au No. 30 rue St-Gabriel,
 Montréal.

La nouvelle boîte de Papeterie est à la tête

50 feuilles "Clearbrook
 Vellum"

AVEC AUTANT D'ENVELOPPES
 DE LA MEME MARQUE DANS
 UNE BELLE BOITE POUR

25 Cts

Il n'a jamais été offert rien de mieux.

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

'North British & Mercantile'

**CIE D'ASSURANCE
 CONTRE LE FEU
 ET SUR LA VIE**

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investisen Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque d'
 Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la Cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses
 assurés une sécurité absolue et cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

GUSTAVE FAUTEUX,

AGENT POUR MONTRÉAL
 ET LES ENVIRONS

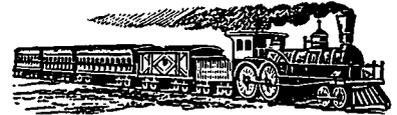
**MAPLE CARD
 &
 PAPER MILLS**



**FABRICANTS
 DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896, LES CON-
 VOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (le
 dimanches exceptés).

Les convois quitteront Lévis

Express pour Petit Métis, le samedi seulement...	2.50
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Dalhousie.....	8.45
Express direct pour St.-Jean, Halifax et Sydney.	13.40
Accommodation pour la Rivière-du-Loup	16.85

Les convois arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup	4.15
Express direct de St.-Jean, Halifax et Sydney, tous les lundis exceptés.....	17.05
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière- du-Loup.....	21.45
Express de Cacouna, dimanche exceptés	22.45

Le convoi arrivant à Lévis à 4.15 heures laissera la
 Rivière-du-Loup le dimanche au soir, pas le samedi.

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la va-
 peur par la locomotive et ceux entre Montréal et Ha-
 lifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Mon-
 ton.

Les billets et autres informations peuvent être obte-
 nus, sur demande, de

D. R. McDONALD,
 Agent de la ville de Québec,
 49, rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,
 Moncton, N. B. 18 juin 1896.

**Scientific American
 Agency for
 PATENTS**

**CAVEATS,
 TRADE MARKS,
 DESIGN PATENTS,
 COPYRIGHTS, etc.**

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
 Oldest bureau for securing patents in America.
 Every patent taken out by us is brought before
 the public by a notice given free of charge in the
Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
 world. Splendidly illustrated. No intelligent
 man should be without it. Weekly, \$3.00 a
 year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,
 Publishers, 361 Broadway, New York City.